

S1718-090

Le 14 mars 2018

PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 16 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

Journée N° 16 du 9 et 10 mars 2018

Division	Equipes Messieurs	Motif	Pénalité
D3/A	ST BRICE 6	Paul GUENNEC brûlé. Rencontre perdue 11/27 au lieu de 15/27 contre AUVERS 2.	10 €

Thomas MAUDUIT
Responsable Championnat par Equipes